



ASSEMBLEE GENERALE 1998 (ARRONVILLE)

XVIème rencontre: *Le Nord-Est du Vexin français et la Vallée du Sausseron vus du ciel*

L'assemblée générale s'est tenue devant une centaine de participants dans le foyer rural d'Arronville, gracieusement mis à notre disposition par Monsieur Roger Tissot, maire de la commune en présence de Monsieur le Sous-préfet J.Marguerite, de Monsieur Gérard Claudel, Vice président du Conseil Général, Président du PNR et représentant le Président Scellier, du député Philippe Houillon, de Michel Tron, Architecte en chef des bâtiments de France, d'Yves Perillon, Inspecteur des sites, de Monsieur Faliu, Directeur du CAUE et de personnalités de la DDE et de la DDA, ainsi que de nombreux maires du canton. Les *Amis du Vexin français* étaient représentés par leur président l'académicien Jacques Dupâquier et leur secrétaire, Jean-Jacques Guillambert, accompagné du vice-président Philippe Muffang, membre du conseil d'administration de la SVS. Notre ami Jean-Paul Martinot, qui nous accueille en permanence dans son excellent bulletin *La Liane*, représentait *L'Union des Amis du Parc*.

La matinée a été consacrée à l'assemblée générale proprement dite avec les traditionnels rapports, moral et financier adoptés à l'unanimité et de nombreux échanges entre les participants et les personnalités présentes sur les sujets qui nous préoccupent: aménagements routiers, destruction ou mise à mal du petit patrimoine, implantation des constructions nouvelles, arrachage de haies, entretien des forêts, pollution des cours d'eauetc.

Le principe d'une légère augmentation de la cotisation annuelle a été accepté à l'unanimité. En 1999 la cotisation individuelle sera de 130 f et de 160 f pour un couple. La cotisation jumelée aux *Amis du Vexin français* est inchangée.

Après un déjeuner amical et animé, nous avons survolé, piloté de main de maître par Patrick Joy, archéologue aérien et photographe, le nord-est du Vexin et la vallée du Sausseron. La projection des vues aériennes était couplée avec celle de diapositives faites du sol montrant ainsi simultanément les sites vus du ciel et de la terre.

Ce remarquable montage, du à Francis Péré et Mireille Samson, a enthousiasmé l'assistance par la vision saisissante de la beauté de nos paysages et un voyage dans le temps de l'époque gauloise aux temps modernes.

Les mauvaises conditions climatiques ne nous ont pas permis de visiter l'allée couverte du Libera et l'emplacement des fermes gauloises, mais la durée des projections et les nombreuses interventions, en particulier celles d'Yves Périllon, ont largement rempli la fin de journée.

Notez dès maintenant dans vos tablettes la date de la prochaine Assemblée générale: samedi 9 octobre dans un lieu et sur un thème que nous vous ferons connaître en temps opportun.

Nous fêterons à cette occasion le 25ème anniversaire de la SVS.

Votre présence est donc indispensable.

LA CORNE NORD-EST DU VEXIN ENFIN INSCRITE A L'INVENTAIRE DES SITES

1999 restera marquée par la bonne nouvelle, connue un peu avant Noël, **de la signature en date du 12 novembre 1998, par le Ministre de l'environnement, de l'arrêté d'inscription** pour lequel nous menions depuis neuf ans une action soutenue avec l'aide de *L'association des Amis du Vexin français*.

Se trouve ainsi inscrite à l'Inventaire des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque du département du Val d'Oise, la Corne Nord-est du Vexin français formée des communes d'Arronville, d'Auvers-sur-Oise, de Boissy-l'Aillierie, de Butry-sur-Oise, de Champagne-sur-Oise, de Cormeilles-en-Vexin, d'Ennery, d'Epiais-Rhus, de Frouville, de Génicourt, d'Hédouville, de Labbeville, de Livilliers, de Montgeroult, de Nesles-la-Vallée, de Parmain, de Pontoise, de Ronquerolles, de Vallangoujard et de Valmondois. Les communes de Vallangoujard et de Labbeville, déjà partiellement inscrites, le sont maintenant en totalité.

LA SVS REÇUE PAR MONSIEUR LE PREFET JEAN-PIERRE LACROIX

Le Docteur Amiot, président de la SVS, Mireille Samson, secrétaire et Claude Gardien, secrétaire adjoint ont été longuement reçu par le nouveau Préfet le 1er septembre. Monsieur le Préfet Lacroix nous a réservé un excellent accueil et nous avons pu constater sa bonne connaissance du travail de notre association. Parmi les nombreux sujets abordés, on retiendra, à propos du mauvais état de la forêt de Parmain et du problème général de l'entretien de ces espaces, l'indispensable intervention des maires pour recenser les multiples propriétaires privés très majoritaires et entreprendre les travaux, en les finançant, avant de récupérer l'argent auprès des propriétaires!

La meilleure solution est une association de propriétaires gérant la forêt de façon écologique, sans le recours systématique à des engins gigantesques et très destructeurs. On réintroduit dans certaines zones fragiles, avec succès semble-t-il, des chevaux de trait bien adaptés à ce genre de travail. N'y aurait-il pas là un petit creuset d'emplois jeunes?

Notre interlocuteur s'est voulu rassurant sur le projet pharaonique d'aménagement des berges de l'Oise ainsi que sur celui du passage de l'autoroute A 104 dans « les champs de betteraves du vexin ».



Monsieur le Préfet à qui nous exposons la modicité de nos moyens financiers, nous a suggéré de demander une subvention à la DIREN, conseil que nous allons suivre.

JOURNEE DE L'EAU: VALLANGOUJARD LE SAMEDI 12 JUIN 1999

La journée, animée par Patrick Joy, sera consacrée à tous les problèmes concernant la vie de la rivière et la pureté du Sausseron. Outre les exposés théoriques, une grande partie du temps sera consacrée aux études sur le terrain et à des travaux pratiques à l'occasion desquels on apprendra, entre autres, à tester chimiquement l'eau. On pourra se restaurer sur place.
Le rendez-vous est fixé à 10 h , salle communale Jean Dréville, à la mairie de Vallangoujard.

ETAT DES FINANCES DE L'ASSOCIATION

Le rapport financier 1998 approuvé à l'unanimité lors de l'assemblée générale, peut être résumé ainsi:

En caisse au 1er janvier 1998	29090 f
Recettes (subvention, cotisations et dons..etc).....	36285 f
Dépenses (frais généraux, matériel et équipement, manifestations, bulletin et éditions diverses, manifestations):	45819 f
En caisse au 1er janvier 1999	19556 f

Cette somme de 19556 f n'est pas un enrichissement. Elle devait servir à éditer le *Guide pratique d'architecture rurale* dont nous avons dû repousser la publication, faute de l'obtention en temps voulu de la subvention de 15000 f, promise par le PNR.

Le projet de budget pour 1999, impliquera la demande de plusieurs subventions au Conseil général, aux communes et au PNR, tout en sachant que faire une demande ne signifie pas acceptation.

Nous envisageons aussi de demander à la DIREN, comme nous l'a conseillé Monsieur le Préfet, une subvention importante pour un projet de réalisation et d'édition en cassette audiovisuelle du montage sur *L'architecture vexinoise* réalisé par Francis Péré et Mieille Samson et que nombre d'entre vous ont plébiscité.

REÇU FISCAL

Afin d'être en conformité avec la nouvelle législation, nous ne pourrons plus délivrer de reçu fiscal couvrant le montant de l'adhésion. Seules les donations peuvent être défiscalisées.

APPEL POUR UN CORRESPONDANT SVS DANS CHAQUE VILLAGE

Renouvelant une ancienne demande, nous faisons de nouveau appel aux bonnes volontés²² pour trouver un correspondant permanent dans certaines communes de notre vallée et ce afin de nous informer et de nous relayer. Pour tous renseignements ou propositions, vous pouvez appeler Mireille Samson au **01 34 73 06 64**.

Merci.

ECOLE PREFABRIQUEE A RONQUEROLLES (SUITE)

Les lecteurs de *La Gazette du Val-d'Oise* ont pu lire dans le numéro du 13 au 19 janvier une mise au point sur la polémique soulevée par l'agrandissement en construction modulaire de l'école, au coeur d'un village du PNR, inscrit à l'inventaire des sites et dans le périmètre de protection d'un monument classé.

Malgré les efforts de l'*Association de Sauvegarde du Village de Ronquerolles*, qui a fait une proposition chiffrée d'une construction en maçonnerie et charpente de tradition à un coût inférieur, la construction va se faire, le permis de construire ayant déjà été signé par l'Architecte des bâtiments de France et une entreprise de bâtiments modulaires soumissionnée.

Il n'est aucunement question de discuter le caractère impératif d'une école, mais il est inadmissible que les projets se fassent dans la précipitation, en provisoire (la plupart des classes préfabriquées «posées» il y a une vingtaine d'années sont à reconstruire), sans tenir compte des projections démographiques ni de l'intérêt éducatif pour nos enfants d'un environnement de qualité. Quand une école doit être construite, à fortiori dans un périmètre de protection, le Ministère de la Culture devrait, en accord avec l'Education nationale, contrôler les projets et participer financièrement. Il est vrai que lorsqu'il faut dépenser plusieurs milliards de francs par an pour la maintenance de la Très Grande Bibliothèque, avec les résultats que l'on sait, on ne peut plus payer pour une modeste école rurale.